



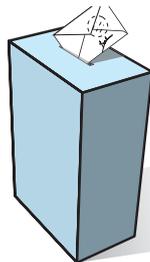
# Colombie

## Le cadre légal

### Législation nationale

Systèmes et concepts	Organisations militaires
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décret de fusion pour le Conseil national de Sécurité, le Conseil supérieur de la Défense nationale et la commission créée par le décret 813/83 (N° 2.134 - 31/12/1992)</li> <li>- Loi qui fixe les règles sur l'organisation et le fonctionnement des institutions d'ordre national (N° 489 - 29/12/1998)</li> <li>- Loi qui stipule les dispositions relatives à réincorporation de membres de groupes armés hors-la-loi, qui contribue efficacement au maintien de la paix nationale et stipule aussi d'autres dispositions pour des accords humanitaires (N° 975 - 25/07/2005)</li> <li>- Décret modifiant le Statut régissant le régime d'administration du personnel civil du Ministère de la Défense nationale (N° 1.792 - 14/09/2000)</li> <li>- Loi qui établit la carrière administrative spéciale pour les employés publics sans uniforme au service du Ministère de la Défense nationale, des Forces militaires, de la Police nationale et de ses organismes décentralisés (N° 1.033 - 19/07/2006)</li> <li>- Décret qui règle le système spécial de carrière du secteur de la défense (N° 091 - 17/01/2007)</li> <li>- Décret modifiant et déterminant le système de nomenclature et classification des postes des organismes qui intègrent le secteur de la défense (N° 092 - 17/01/2007)</li> <li>- Décret fixant les échelles de base de l'allocation des emplois publics des employés civils du Ministère de la Défense nationale, de ses organismes décentralisés, affectés et attachés, des Forces militaires et de la Police nationale (N° 093 - 17/01/2007)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décret réorganisant l'industrie militaire (N° 2.346 - 03/12/1971)</li> <li>- Loi du service militaire obligatoire (N° 48 - 03/03/1993)</li> <li>- Loi du code pénal militaire (N° 522 - 12/08/1999)</li> <li>- Décret sur les règles de carrière des officiers et sous-officiers (N° 1.790 - 14/09/2000)</li> <li>- Loi modifiant les règles de carrière des officiers, du niveau exécutif, des sous-officiers et des agents de la Police nationale (N° 1.791 - 14/09/2000. Réformes: Loi N° 1.092 - 13/09/2006 et Loi N° 1.168 - 21/11/2007)</li> <li>- Loi qui régit l'évaluation de la capacité psychophysique et la diminution de la capacité de travail, et des questions pour les blessures (N° 1.796 - 14/09/2000)</li> <li>- Loi qui fixe les règles sur l'évaluation et la classification pour les officiers et sous-officiers des Forces militaires (N° 1.799 - 14/09/2000)</li> <li>- Décret sur le régime de carrière et les statuts des soldats professionnels (N° 1.793 - 14/09/2000)</li> <li>- Décret sur le régime des salaires et des prestations de soldats professionnels (N° 1.794 - 14/09/2000)</li> <li>- Loi du code disciplinaire unique (N° 734 - 05/02/2002)</li> <li>- Loi modifiant partiellement les statuts de carrière des officiers et sous-officiers des Forces militaires (N° 775 - 09/12/2002)</li> <li>- Loi du régime disciplinaire pour les Forces militaires (N° 836 16/07/2003)</li> <li>- Loi qui définit les règles, les objectifs et les critères pour établir le régime des pensions et des retraites (N° 923 - 30/12/2004)</li> <li>- Loi qui établit les réglementations sur les conditions à remplir concernant les postes dans la juridiction pénale militaire (N° 940 - 05/01/2005)</li> <li>- Loi modifiant les décrets relatifs au régime des salaires et des prestations (N° 987 - 09/09/2005)</li> <li>- Loi qui établit une procédure spéciale dans le code pénal militaire (N° 1.058 - 26/07/2006)</li> <li>- Loi régissant l'acquisition de biens et de services (N° 1.089 - 01/09/2006)</li> </ul>

Source: Élaboration propre sur la base de la législation mentionnée. Pour les dispositions constitutionnelles, voir chapitre 1.



### Militaires et participation politique

	Retraités	En activité
Possibilité de vote	Oui	Non
Présentation de candidatures	Oui <sup>(1)</sup>	Non

(1) Après un an en situation de retraite.

Source: Constitution.

## Traité internationaux

### Sur la sécurité hémisphérique

- Traité interaméricain d'assistance réciproque (TIAR):  
Signature: 02/09/1947  
Dépôt: 03/02/1948

- Traité américain de solutions pacifiques (pacte de Bogotà):  
Signature: 30/04/1948  
Dépôt: 06/11/1968

### Sur l'armement

- Traité pour la proscription des armes nucléaires en Amérique latine et les Caraïbes (traité de Tlatelolco):  
Signature: 14/02/1967  
Dépôt: 04/08/1972

- Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires:  
Signature: 01/07/1968  
Dépôt: 08/04/1986

- Convention pour l'interdiction des armes chimiques:  
Signature: 13/01/1993  
Dépôt: 05/04/2000

- Convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines antipersonnel:  
Signature: 03/12/1997  
Dépôt: 06/09/2000

- Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques ou à toxines et sur leur destruction:  
Signature: 10/04/1972  
Dépôt: 19/12/1983

- Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques:  
Adhésion: 06/03/2000

- Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicite des armes à feu, munitions, explosifs et autres matériels connexes:  
Signature: 14/11/1997  
Dépôt: 05/02/2003

- Convention interaméricaine sur la transparence dans les acquisitions d'armes classiques:  
Signature: 07/06/1999  
Non ratifié

- Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE):  
Signature: 24/09/1996  
Dépôt: 30/01/2008

### Sur les droits de l'homme et la justice

- Convention interaméricaine sur les droits de l'homme (pacte de San José de Costa Rica):  
Signature: 22/11/1969  
Dépôt: 31/07/1973

- Convention interaméricaine sur la disparition forcée des personnes:  
Signature: 05/08/1994  
Dépôt: 12/04/2005

- Convention interaméricaine pour prévenir et sanctionner la torture:  
Signature: 09/12/1985  
Dépôt: 19/01/1999

- Tribunal pénal international:  
Signature: 10/12/1998  
Dépôt: 05/08/2002

### Sur le système hémisphérique

- Charte de l'Organisation des États américains:  
Signature: 30/04/1948  
Dépôt: 13/12/1951

- Traité antarctique:  
Adhésion: 31/01/1989

Source: Élaboration propre basée sur des informations diffusées par les sites web du Bureau du droit international de l'OEA et du Bureau des affaires légales de l'ONU.

## Le budget

### Budget de l'État 2008

Monnaie locale	125.715.234.306.174
US\$	64.578.637.852
<b>PIB 2008 (en US\$)</b>	<b>202.437.000.000</b>

### Budget de la Défense 2008

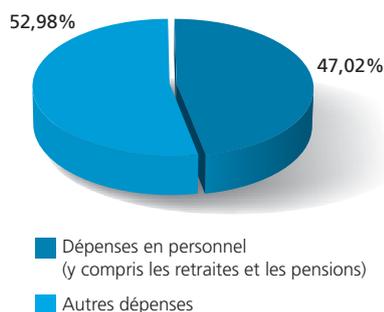
Monnaie locale	11.689.850.000.000
US\$	6.004.957.107
<b>% du PIB</b>	<b>2,97</b>
<b>% du budget de l'État</b>	<b>9,30</b>

### Budget de Défense 2008 (en monnaie locale)

Secteur Ministère de Défense	Dépenses de personnel	Autres dépenses de fonctionnement	Investissement	TOTAL
<b>Ministère de Défense</b>				
Gestion générale	70.250.100.000	823.197.900.000	14.427.000.000	907.875.000.000
Commandement général	10.506.000.000	20.499.000.000	42.633.000.000	73.638.000.000
Armée de terre	3.052.874.000.000	1.142.456.000.000	1.173.518.000.000	5.368.848.000.000
Marine	488.868.000.000	228.897.000.000	732.976.000.000	1.450.741.000.000
Force aérienne	270.678.000.000	436.251.000.000	943.980.000.000	1.650.909.000.000
Santé	53.977.000.000	441.743.000.000	39.188.000.000	534.908.000.000
Direction générale maritime	14.415.000.000	21.654.000.000	7.462.000.000	43.531.000.000
Caisse de retraite des Forces militaires	3.730.000.000	1.118.052.000.000	1.500.000.000	1.123.282.000.000
Institut Maisons Fiscales de l'Armée de terre	1.595.000.000	18.473.000.000	10.170.000.000	30.238.000.000
Défense civile colombienne	4.192.000.000	8.230.000.000	1.294.000.000	13.716.000.000
Club militaire des officiers	5.001.000.000	17.851.000.000	6.621.000.000	29.473.000.000
Hôpital militaire	40.966.000.000	111.442.000.000	4.781.000.000	157.189.000.000
Agence logistique des Forces militaires	8.120.000.000	292.430.000.000	4.952.000.000	305.502.000.000
<b>TOTAL</b>	<b>4.025.172.100.000</b>	<b>4.681.175.900.000</b>	<b>2.983.502.000.000</b>	<b>11.689.850.000.000</b>

\* Comprend: dépenses générales, transferts courants, transferts des capitaux, dépenses de commercialisation et de production.

Distribution du budget de la Défense 2008



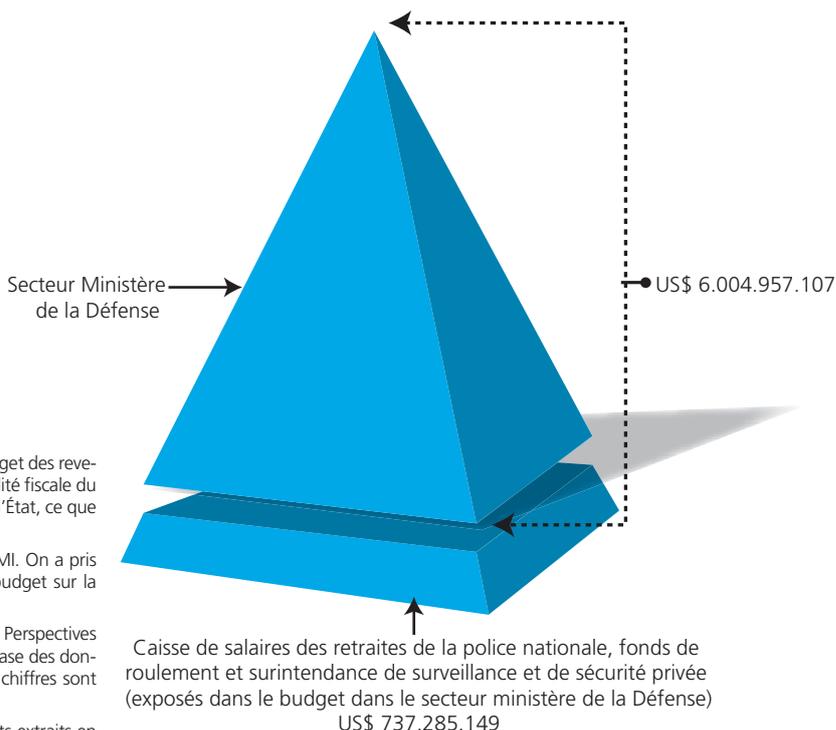
Source: Élaboration propre sur la base de la Loi qui décrète le budget des revenus et ressources des capitaux et loi d'appropriation pour la validité fiscale du 1er janvier au 31 décembre 2008. On considère ici le budget de l'État, ce que le Congrès a approuvé dans la loi citée ci-dessus.

PIB 2008: projection du Perspectives de l'économie mondiale, FMI. On a pris cette source à des fins comparatives. Chaque pays élabore le budget sur la base de leur propre estimation du PIB.

La valeur du dollar prise correspond au taux de change selon les Perspectives de l'économie mondiale, FMI. Le taux de change moyen, sur la base des données de la Banque de la Colombie, est de 2.078,35 Pesos. Les chiffres sont fournis en monnaie nationale pour d'autres calculs éventuels.

Les expressions traduites en gras (tableau) identifient les différents extraits en rapport avec la défense qui puissent se trouver sous la classification sectorielle ou institutionnelle dans la loi budgétaire.

Composition du budget de la Défense 2008





## Les définitions politiques

### Concepts

#### Qu' est-ce que la Défense?

La politique de consolidation de la sécurité démocratique est la politique de défense nationale de la Colombie pour la période 2006-2010. La mise en œuvre de ses principes est: la conquête de la sécurité et de la paix, agir dans toute légalité, assurer une présence permanente, promouvoir la sécurité en tant que garantie du fonctionnement de la justice, être souple et adaptée, coordonner entre les Forces et avec autres organismes d'État.

Les objectifs stratégiques établis sont les suivants:

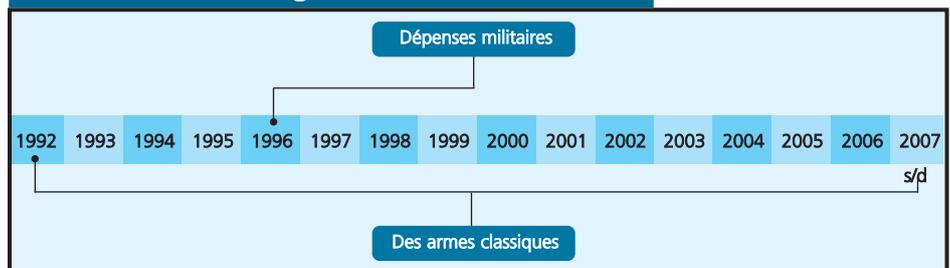
- Consolider le contrôle territorial et renforcer l'État de droit dans tout le territoire national.
- Protéger la population, en maintenant l'initiative stratégique contre toutes les menaces à la sécurité des citoyens.
- Augmenter de manière draconienne les coûts du développement du trafic de drogue.
- Maintenir une Force publique légitime, moderne et efficace, qui bénéficie de l'appui et de la confiance de la population.
- Maintenir la tendance à la baisse de tous les indicateurs de la criminalité dans les centres urbains du pays.

(*Política de Consolidación de la Seguridad Democrática*, 2007)

La sécurité n'est pas comprise en première instance comme la sécurité de l'État, pas non plus comme la sécurité du citoyen sans le soutien de l'État, mais comme la protection du citoyen et de la démocratie de la part de l'État, avec la coopération solidaire et le compromis de toute la société.  
(*Política de Defensa y Seguridad Democrática*, 2003)

#### Qu' est-ce que la Sécurité?

### Présentation des registres aux Nations unies



Source: Élaboration propre sur la base des rapports déposés auprès du Registre des armes classiques et le Système des Nations unies pour l'établissement de rapports normalisés sur les dépenses militaires. La publication des données du Registre des armes classiques pour 2007, devrait arriver en août 2008.

■ La Colombie participe à la Force multinationale de paix et observateurs (MFO), dans le Sinaï, depuis 1982. La MFO est une mission indépendante créée à la suite de la paix de 1979.

■ La Colombie a publié la *Política de Consolidación de la Seguridad Democrática* (Politique de consolidation de la sécurité démocratique) en 2007 et la *Política de Defensa y Seguridad Democrática* (Politique de la Défense et de la Sécurité démocratique) en 2003.

### Facultés constitutionnelles du Congrès

#### Par rapport à la guerre et à la paix

- Peut-il déclarer la guerre?: Non
- Son autorisation pour déclarer la guerre, est-elle nécessaire?: Oui (1,2)
- Peut-il signer la paix?: Non
- Son autorisation pour signer la paix, est-elle nécessaire?: Oui
- Son autorisation pour l'entrée de troupes étrangères, est-elle nécessaire?: Oui (1)
- Son autorisation pour la sortie de troupes nationales, est-elle nécessaire?: N/R

(1) Cela correspond au Sénat.

(2) Il n'a pas besoin d'autorisation pour repousser une agression étrangère.

N/R: Il n'y a pas de référence.

#### Par rapport au contrôle

- Pour la nomination des officiers supérieurs des Forces armées, son approbation est-elle nécessaire?: Oui (1)
- Les officiers supérieurs des Forces armées, peuvent-ils être accusés par le Congrès?: Non
- Peut-il juger les fonctionnaires?: Oui (1)
- Participe-t-il à l'élection des fonctionnaires des institutions de contrôle extérieur?: Oui
- Peut-il introduire des modifications au budget national?: Oui

(1) Cela correspond au Sénat.

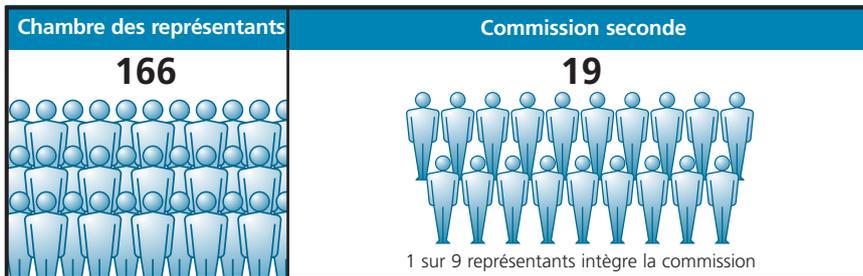
#### États d'exception

Dénomination: état de guerre extérieure  
Cause: guerre extérieure  
Participation du pouvoir législatif: requiert l'approbation du Sénat, sauf lorsque cela est nécessaire pour repousser l'agression.

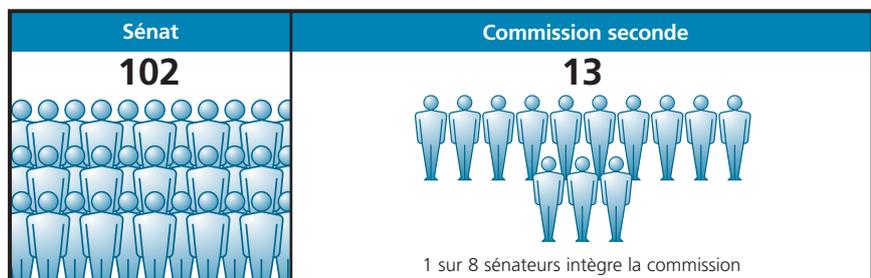
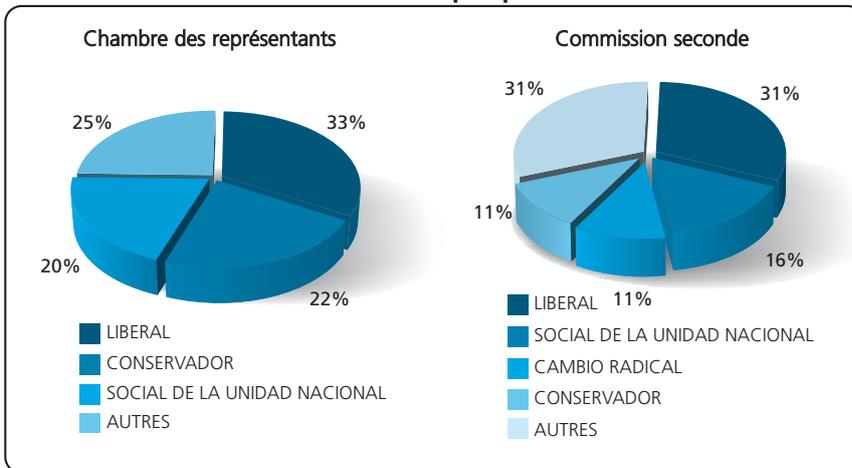
Dénomination: état de troubles intérieurs  
Cause: grave perturbation de l'ordre public  
Participation du pouvoir législatif: la déclaration d'une troisième période consécutive requiert l'approbation du Sénat.

Dénomination: état d'urgence  
Cause: faits qui perturbent ou menacent gravement et de façon imminente l'ordre économique, social et écologique ou qui constituent une calamité publique  
Participation du pouvoir législatif: le Congrès examine les causes et mesures entreprises pour se prononcer ensuite sur la convenance et l'opportunité de celles-ci.

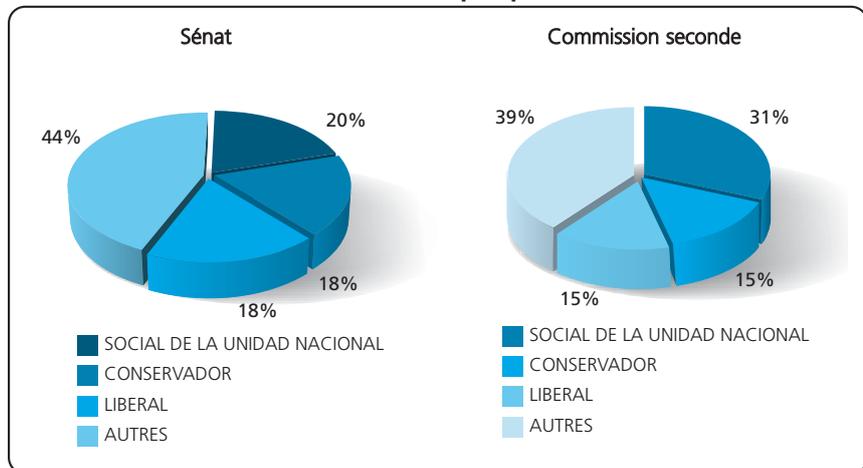
Source: Élaboration propre basé sur la Constitution.



**Distribution par partis**



**Distribution par partis**



Source: Élaboration propre sur la base des informations fournies par le pouvoir législatif.



## Organisation du système

### Fonctions

Source: Élaboration propre basée sur le Decreto por el cual se modifica parcialmente la Estructura del Ministerio de Defensa Nacional (N° 3.123 - 17/08/2007) et le Decreto por el cual se fusionan el Consejo Nacional de Seguridad, el Consejo Superior de la Defensa Nacional y la Comisión creada por el Decreto N° 813 de 1983 (N° 2.134 - 31/12/1992).

**Année de création**  
1965

**Actuel ministre (août 2008)**  
Juan Manuel Santos Calderón

**Est-ce que les militaires peuvent être des ministres de la Défense?**  
Oui (en situation de retraite)

**Quantité de militaires qui ont été ministres de la Défense**  
11

**Quantité de civils qui ont été ministres de la Défense**  
11

**Y a-t-il eu des femmes à la charge du Ministère de la Défense?**  
Oui (Marta Lucía Ramírez de Rincón, 2002-2003)

■ Permanence moyenne dans le poste des ministres de la Défense  
**1 an et 11 mois**

[On ne tient pas compte des ministres en fonction actuellement. La date de création correspond à la date dans laquelle le mot "Défense" devient partie du nom de l'institution]

### Niveau pouvoirs de l'État

Le Président de la République dirige la Force publique et dispose d'elle en tant que commandant suprême des Forces armées, directement ou à travers le ministre de la Défense nationale.

Le Conseil supérieur de Sécurité et Défense est le plus haut organe recteur du système. Il doit conseiller le Président au sujet de la direction de la sécurité et de la défense nationale, recommander les politiques sur le sujet, coordonner avec d'autres agences de l'État les politiques de sécurité et de défense nationales, analyser la situation de sécurité et de défense nationale, proposer des plans spécifiques de sécurité et de défense pour faire face aux facteurs de perturbation de l'ordre public intérieur et de la sécurité extérieure. Il est composé par le Président de la République, le ministre du Gouvernement, le ministre de la Défense, le Commandant général des Forces militaires, le directeur général de la Police nationale, le directeur du Département administratif de la présidence, le directeur du Département administratif de sécurité et le Conseiller présidentiel pour la Défense et la Sécurité nationale. Le Congrès exerce les dispositions attribuées par la Constitution nationale et suit de façon permanente les questions liées à la défense par l'intermédiaire des commissions spécifiques des deux chambres.

### Niveau ministériel

Les fonctions du cabinet du ministre de la Défense nationale sont: coordonner et orienter le développement de la politique pour la défense de la souveraineté, l'indépendance, l'intégrité territoriale, la sécurité et la tranquillité publiques, ainsi que le maintien de l'ordre constitutionnel et la garantie de la cohabitation démocratique..

### Niveau militaire

Le commandement des Forces militaires est à la charge du Président, qui l'exerce directement ou par l'intermédiaire du ministre de la Défense nationale, à travers le Commandant général des Forces militaires, qui, à son tour, l'exerce sur les Forces.

Le Commandant général des Forces militaires et les Commandants de l'Armée de terre, de la Marine et de l'Armée de l'air, détermineront, dans les dotations établies par la loi et par l'intermédiaire des tables d'organisation et d'équipement, approuvées par le Commandement général des Forces militaires et par le Ministère de la Défense nationale, la composition et l'organisation des éléments qui composent le commandement général des Forces militaires et chacune des Forces.

## Le Ministère de la Défense nationale

### Mission:

Le Ministère de la Défense dirige les Forces militaires et la Police nationale par la formulation, la description, le développement et l'exécution des politiques de défense et de sécurité, et l'utilisation légitime de la force pour maintenir la souveraineté nationale, l'indépendance, l'intégrité territoriale et l'ordre constitutionnel. Ainsi que pour contribuer à garantir les conditions nécessaires pour l'exercice des droits, des obligations et des libertés publiques.

### Vision:

Le Ministère de la Défense sera une organisation proactive qui, grâce à la force publique hautement modernisée et professionnelle contribuera au maintien de la paix et de la tranquillité des colombiens. Il proportionnera les conditions de sécurité, de promotion et de protection des droits de l'homme favorisant le développement économique, stimulant la protection et la conservation des ressources naturelles.

### Objectifs:

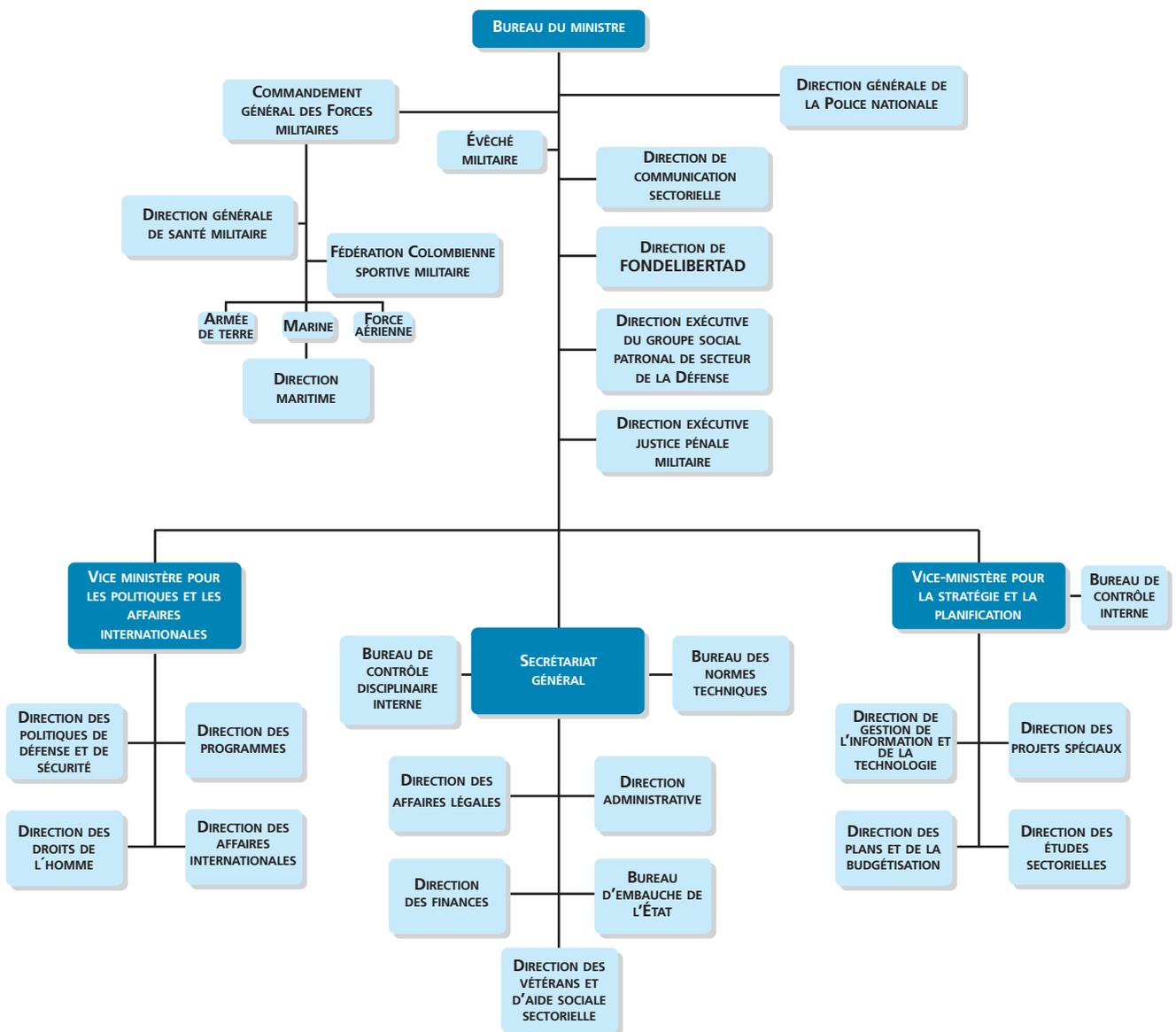
Le Ministère de la Défense nationale a comme objectif primordial la formulation et l'adoption de politiques, de plans généraux, de programmes et de projets du secteur administratif de la défense nationale, pour la défense de la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale ainsi que pour le maintien de l'ordre constitutionnel et la garantie de la cohabitation démocratique.

### Fonction:

- Participe à la définition, au développement et à l'exécution des politiques de défense et de sécurité nationale afin de garantir la souveraineté nationale, l'indépendance, l'intégrité territoriale et l'ordre constitutionnel, le maintien des conditions nécessaires pour l'exercice et le droit des libertés publiques et pour assurer la cohabitation paisible de tous les habitants de la Colombie.
- Contribue, avec les autres organismes de l'État, à atteindre les conditions nécessaires pour l'exercice des droits, des obligations et des libertés publiques.
- Contribue au maintien de la paix et de la tranquillité des colombiens afin d'obtenir la sécurité suffisante qui rendra possible le développement économique, la protection et conservation des ressources naturelles et la promotion et protection des droits de l'homme.

Source: Élaboration propre basée sur des informations fournies par le Ministère de la Défense nationale, la *Guía de Planeamiento Estratégico* (1997) et le *Decreto por el cual se modifica la Estructura del Ministerio de Defensa Nacional* (N° 1.512 - 11/08/2000).

ORGANIGRAMME



Source: Ministère de la Défense nationale.

**Éducation pour la défense**

**Principaux cours de spécialisation dans le domaine**

Cours	Institution
- Maîtrise en sécurité et défense nationale -Cours d'orientation sur la défense nationale	École supérieure de guerre
- Diplôme gérance de la défense et la sécurité - Haute gérance de la défense nationale	Université militair Nueva Granada

Source: Élaboration propre basée sur l'information fournie par les pages web des institutions mentionnées.



## Carrière militaire

### FORCE TERRESTRE

#### École militaire de cadets

Durée: 4 ans

Diplôme obtenu: Licence en sciences militaires

Grade à la fin des études: Sous-lieutenant

#### Écoles de formation intermédiaire

Lieutenant

Capitaine

Mayor

#### École d'état-major

#### École supérieure de guerre

Lieutenant-colonel

Colonel

Brigadier général

Major général

Général

#### Admission à l'école militaire de cadets – 2008 –

Candidats:

2.500

Admis:

250

Admis

1 sur 10 candidats.

### FORCE NAVALE

#### École naval de cadets

Durée: 4 ans

Diplôme obtenu: Licence en sciences navales

Grade à la fin des études: Lieutenant de corvette

#### Écoles de formation intermédiaire

Lieutenant de frégate

Lieutenant de vaisseau

#### École d'état-major

#### École supérieure de guerre

Capitaine de corvette

Capitaine de frégate

Capitaine de vaisseau

Contre-amiral

Vice-amiral

Amiral

#### Admission à l'école naval de cadets – 2008 –

Candidats:

1.141

Admis:

128

Admis

1 sur 10 candidats.

### FORCE AÉRIENNE

#### École d'aviation

Durée: 4 ans

Diplôme obtenu: Licence en sciences militaires

Grade à la fin des études: Sous-lieutenant

#### Écoles de formation intermédiaire

Lieutenant

Capitaine

#### École d'état-major

#### École supérieure de guerre

Major

Lieutenant-colonel

Colonel

Brigadier général

Major général

Général

#### Admission à l'école militaire de cadets – 2008 –

Candidats:

1500

Admis:

120

Admis

1 sur 12 candidats.

Source: Élaboration propre sur la base des informations fournies par les institutions mentionnées. Admission à l'académie: Ministère de la Défense nationale.

## Les Forces armées

### Mission générale

Les Forces militaires ont comme objectif principal la défense de la souveraineté, de l'indépendance, de l'intégrité du territoire national et de l'ordre constitutionnel.  
(Constitution, Art. 217)

### Missions particulières

#### Force terrestre

L'Armée de terre nationale mène des opérations militaires pour défendre et maintenir la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité du territoire, afin de générer une ambiance de paix, sécurité et développement, qui garantit l'ordre constitutionnel de la nation.

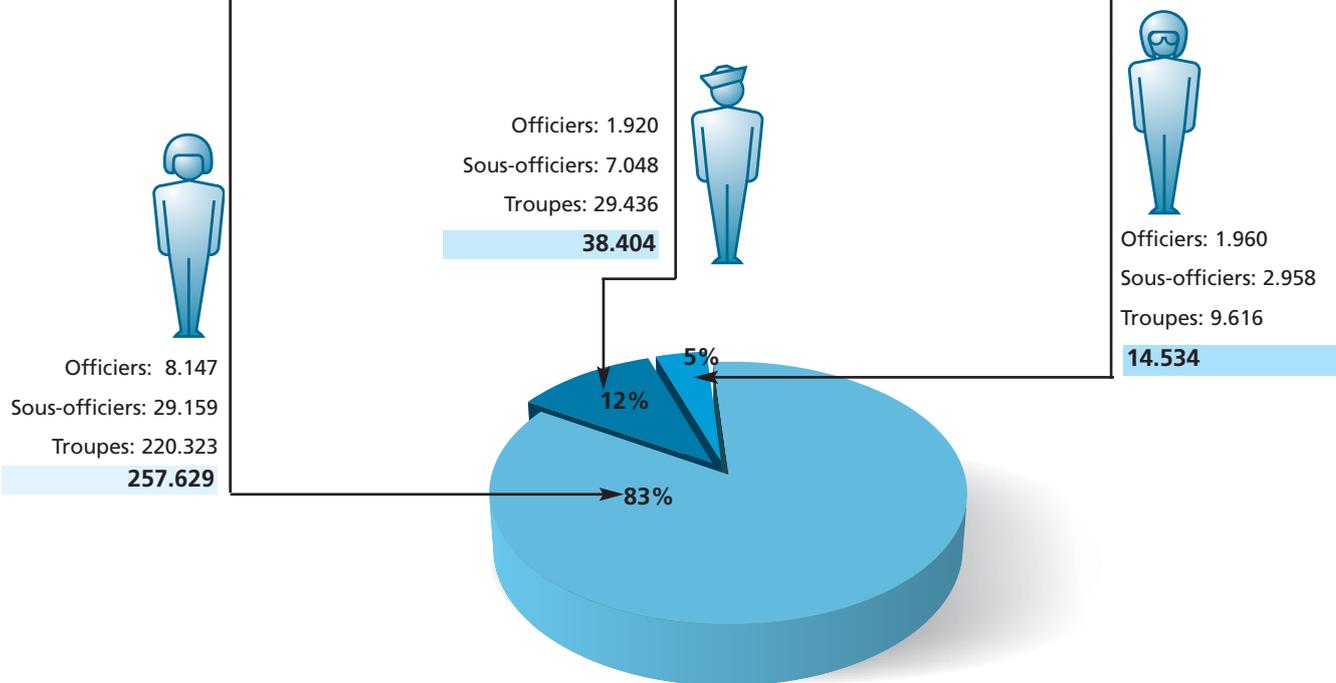
#### Force navale

Contribue à la défense de la Nation par l'utilisation effective d'un pouvoir naval flexible dans les espaces maritimes, fluviales et terrestres sous sa responsabilité, avec l'intention de remplir la fonction constitutionnelle et prendre part au développement du pouvoir maritime et à la protection des intérêts des colombiens.

#### Force aérienne

La Force aérienne colombienne exerce et maintient le contrôle de l'espace aérien et mène des opérations aériennes, pour la défense de la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité du territoire national et de l'ordre constitutionnel.

### Total des Forces: 310.567



Source: Information diffusée par les pages web de chaque Force (missions) et le Ministère de la Défense nationale (effectifs).



### La femme dans les Forces armées

		Force terrestre	Force navale	Force aérienne
Année d'admission (officiers)	Unités professionnelles	1982	1984	1977
	Unités commando	s/d	1997	1997
Grade atteint		Colonel	Capitaine de vaisseau	Colonel

Les "unités commando" sont les militaires formés pour effectuer des missions militaires liées aux combats et qui ont la capacité de commander. Les "unités professionnelles" sont les militaires formés ou incorporés aux Forces pour fournir un service d'appui technique et/ou professionnel.

Source: Élaboration propre sur la base des informations fournies par le Ministère de la Défense nationale.

### Sièges des bureaux des attachés de la défense et/ou militaires en/au:



Source: Information fournie par le Ministère de la Défense nationale. Le pays où l'attaché réside est considéré ici comme le siège, au-delà d'être accrédité dans un ou plusieurs pays.

Une analyse:

## La singularité colombienne: les Forces armées dans la sécurité intérieure

Alejo Vargas Velásquez\*

La Colombie est un pays avec des caractéristiques particulières dans son développement historique, considérant celui-ci, il nous permet d'avoir une compréhension adéquate du rôle joué jadis par la Force publique (Forces armées et Police nationale), et son rôle actuel.

L'État colombien n'a jamais contrôlé les monopoles classiques qui sont censés se réclamer d'État dans toute société: la coercition, le contrôle territorial, la justice et la fiscalité. Tout au long de l'histoire il y a eu une récurrente persistance de la violence à motivation politique, de la part de différents acteurs. Mais, en même temps, cette histoire a été marquée par une grande capacité, à des moments différents, celle de résoudre les violents affrontements intérieurs par la voie des négociations. Cette persistance de la violence a conduit à considérer la question de la sécurité intérieure comme la principale menace à la stabilité. Et, de même, à un manque de différence entre les rôles des Forces armées et ceux de la Police, les deux se sont tournées vers la sécurité intérieure menant à une « *militarisation* » de la police et à une « *policialisation* » des Forces armées.

Historiquement il y a eu une subordination formelle du pouvoir militaire au pouvoir civil (dans le XXe siècle il n'y a eu qu'un coup militaire -1953-1958-, relativement accepté et approuvé par les élites politiques de l'époque). Mais les élites politiques colombiennes, ainsi que la société dans son ensemble, ont eu une grande insouciance pour les questions de la sécurité et de la défense, cela a impliqué une sorte de cession de ces sujets-là, sous la dénomination de conduite de « l'ordre public intérieur », aux Forces armées. Pourtant, la Colombie a eu une grande force institutionnelle, qui s'est exprimée par le respect des périodes des gouvernements et par la capacité de ses institutions de traiter la crise par des mécanismes institutionnels.

Tout au long de l'histoire colombienne il y a eu une récurrente persistance de la violence à motivation politique, de la part de différents acteurs.

\* Professeur titulaire de l'Université nationale. Directeur du Groupe de recherche concernant la sécurité et la défense



Le processus de structuration des Forces armées en tant qu'institution nationale, professionnelle et impartiale, a connu des moments différents. Une première étape est incarnée par l'Armée qui émerge dans l'après indépendance. La deuxième, celle de la fragmentation de l'Armée à cause des guerres civiles du XIXe siècle. Une troisième, caractérisée par le passage des armées diffuses et spontanées à l'embryon d'une Armée nationale; ensuite commence la professionnalisation, en gardant sa condition d'armée affectée ou politisée, avec un parti au gouvernement qui veut l'utiliser comme un appareil à son service (phase avec des différents hauts et bas qui continue jusqu'à la violence libéro conservatrice du milieu du XXe siècle). Par la suite, se développe une phase qui donne priorité à la séparation du parti/forces armées, et l'Armée se profile comme une Armée contre-insurgée, en train d'évoluer finalement – sans perdre le caractère précédent – vers une Armée professionnelle moderne. Il y aura donc une tension permanente entre la recherche de professionnalisation, l'utilisation partisane de l'appareil militaire de l'État et les tendances vers sa transformation en une institution garantissant l'équité dans le traitement des différences sociales et, à cette échelle, la constitutionnalité et la légalité du régime politique.

En plus, il est important de souligner que l'Armée en Colombie émerge et se consolide davantage en fonction de la sécurité intérieure que les menaces extérieures. La préoccupation fondamentale tout au long de son histoire (concernant risques et menaces) sera centralisée dans le facteur intérieur, soit la protestation sociale stigmatisée et les disputes partisans (initialement) ou les postérieures guérillas libérales, ou l'insurrection qui se fait appeler révolutionnaire (plus récemment). Tout cela donnera un profil caractéristique aux Forces armées colombiennes, spécialement à l'Armée de terre: être orientée vers les fonctions de contrôle de l'ordre public intérieur, donnant lieu à une imprécision fonctionnelle entre l'Armée et la Police. Pour cette raison on dit qu'en Colombie existe une Armée fortement « policialisée », et une Police fortement « militarisée ». Paradoxalement, il ne semble plus poser de problèmes dans le monde de l'après guerre froide, lorsque la différenciation classique entre l'extérieur et l'intérieur est mise en question, et chaque fois que les problèmes de sécurité et de défense ont tendance à être placés dans la catégorie de problèmes « intermestiques ».

Le début de la violence bipartisan -au milieu du XXe siècle- et l'émergence et le développement des guérillas libérales guident progressivement l'armée colombienne vers la guerre irrégulière, qui sera consolidée nettement comme une sorte de contre-insurrection. Cela renforce la tendance historique de considérer que les menaces fondamentales à la sécurité sont placées dans le domaine intérieur, et non dans les menaces extérieures contre la sécurité de l'État.

Dans ce contexte a eu lieu le discours du Théâtre Patrie de l'élu Président Alberto Lleras Camargo, le 9 Mai 1958, dans lequel fixe les paramètres de la notoire *Doctrina Lleras* dont les idées centrales peuvent être résumées ainsi: « La politique est l'art de la controverse, par excellence; celui des milices est la discipline. Lorsque les Forces armées entrent dans la politique, la première chose rompue est leur unité, parce qu'elle ouvre la controverse dans leurs rangs. Le fait de les garder hors délibération publique, n'est pas un caprice de la Constitution, mais une nécessité de leurs fonctions. C'est pour cela que les Forces armées ne doivent pas délibérer, elles ne doivent pas être délibérantes dans la vie politique. Parce qu'elles ont été créées par toute la Nation, parce que la Nation toute entière, sans exception de groupe, ni de partis, ni de couleur ou de croyances religieuses, mais

■ L'Armée en Colombie émerge et se consolide davantage en fonction de la sécurité intérieure que des menaces extérieures.

le peuple en masse globale, leur a donné les armes, leur a donné le pouvoir physique avec la tâche de défendre leurs intérêts communs (...). Je ne veux pas que les Forces armées décident comment il faut gouverner la Nation, en place de la décision du peuple, mais je ne veux en aucune façon, que les politiciens décident comment doivent se conduire les Forces armées dans leur fonction, leur discipline, leur règlements, leur personnel (...) »<sup>1</sup>. Le début du Front national a permis de se mettre d'accord sur le modèle de relations entre le Gouvernement civil et les Forces militaires, sur la base de l'idée que les militaires ne seraient pas impliqués dans les affaires des partis politiques et du gouvernement, et que les civils ne le feraient pas, non plus, dans les affaires « d'ordre public », c'est-à-dire dans la sécurité et la défense.

Pendant les différents gouvernements du Front national (1958-1974) les Forces armées seront de plus en plus confrontées aux problèmes d'ordre public intérieur. Seulement de façon sporadique se présente l'hypothèse de menaces extérieures comme quelque chose de pertinente, en particulier les problèmes limitrophes avec le Venezuela et le Nicaragua. En outre, les différents gouvernements du Front national et l'après Front national (1974-1990) feront appel à maintes reprises et à travers le mécanisme d' « état de siège » pour déléguer dans les Forces armées le contrôle des conflits et de la protestation sociale, et le traitement transitoire des domaines de l'État considérés, à certains moments, problématiques (les ports, l'aéronautique, les prisons), et bien sûr, le jugement des civils comme un outil de contrôle et de sanction sociale à travers le mécanisme des Conseils verbaux de guerre jusqu'à la fin des années 80.

Les processus de changement dans les Forces Armées vers leur conversion en institutions professionnelles modernes, étroitement liées ainsi à l'évolution des problèmes de sécurité intérieure, révèlent comme caractéristique centrale leur progressive conversion vers des Forces armées souples, professionnelles au sein de leurs troupes et à forte capacité de mobilisation.

Le point culminant de la dernière grande réforme de la Force Publique avancée dans l'administration d'Andrés Pastrana (1998-2002) et de la politique de Sécurité Démocratique du gouvernement d'Álvaro Uribe (2002-2006) a été le renforcement de la Force Publique, nécessaire pour qu'un État avec un conflit armé intérieur puisse compter sur une meilleure capacité dissuasive et offensive: augmentation de la force de frappe, poursuite de la professionnalisation de la troupe, création des nouvelles Brigades Mobiles et des nouveaux Bataillons de haute montagne, le programme des « soldats paysans », une plus grande mobilité et capacité opérationnelle, parmi d'autres changements.

Toutefois, ce qui semble évident à ce rapide coup d'oeil sur le lent parcours vers la professionnalisation des Forces armées colombiennes, c'est que la réponse aux menaces conjoncturelles semble avoir guidé l'action. Même si un État a le droit et le devoir de renforcer sa capacité militaire, comme moyen de dissuasion dans les affaires intérieures et faire face à d'éventuelles menaces extérieures, cela ne signifie pas renoncer à la dimension politique. Pour cette raison la quête de la sécurité, dans un cas comme celui de la Colombie, met au premier rang sur le plan international la diplomatie et dans les domaines intérieurs la solution négociée des conflits.

■ Les processus de changement dans les Forces armées vers leur conversion en institutions professionnelles modernes, révèlent comme caractéristique centrale leur progressive conversion vers des Forces armées souples, professionnelles au sein de leurs troupes et à forte capacité de mobilisation.

<sup>1</sup> Cité en CEPEDA ULLOA, FERNANDO (Ed.). *Les relations civico-militaires, en temps de conflit armé*. Ambassade des États Unis-Fundación Ideas para la Paz, Caracol, El Espectador, El Tiempo, RCN, Semana, Bogotá, 2003.